



salaires plus bas sur relevé de carrière

Par **castel**, le **08/07/2011** à **16:50**

bonjour

les salaires bruts de mon épouse sont plus bas sur son relevé de carrière de la CNAV que sur ses fiches de paye.

j'ai vu un conseiller de la CNAV qui m'a expliquer que le salaire des femmes de ménage etait soumis a un forfait pour la retraite ,

c'est pour cela que ses salaires sont plus bas.

es-que cela est normal?

merci d'avance pour votre reponse.

castel

Par **P.M.**, le **08/07/2011** à **18:07**

Bonjour,

Si c'est dans le cadre du CESU, le calcul des charges sociales peut être effectué sur le salaire réel ou sur un salaire forfaitaire basé sur le SMIC...